

03 05



**sommet mondial sur  
la société de l'information**  
Genève 2003 - Tunis 2005







## > Adama Samassekou

*Président du PrepCom SMSI*



«L'élection à la présidence du Comité de préparation du Sommet mondial sur la société de l'information est pour moi, comme aussi pour mon pays, le Mali, et toute l'Afrique, un grand honneur. Je remercie tous les gouvernements qui m'ont élu de cet honneur et de la confiance qu'ils ont placée en moi et c'est avec détermination et engagement que je mettrai tout en œuvre, avec l'aide du Secrétariat exécutif du SMSI, pour le succès de ce Sommet novateur.

En effet, notre monde connaît actuellement des bouleversements sans précédent dus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Une nouvelle société pleine de promesses se dessine, la société de l'information. Cependant, de nouvelles inégalités se creusent à divers niveaux, le fossé numérique entre les pays industrialisés et le reste du monde ne cesse de s'élargir. Des risques énormes existent de voir se mettre en place une société de l'information déséquilibrée, ne tenant pas compte des richesses culturelles et de la diversité linguistique de notre planète.

Pour définir une vision commune et partagée de la nouvelle société de l'information, il est nécessaire que toutes les composantes de nos sociétés se retrouvent et réfléchissent ensemble sur notre devenir commun et les moyens d'exploiter pour l'intérêt de tous les avantages des nouveaux instruments.

C'est pourquoi je lance un appel à tous, gouvernements, société civile, secteur privé, organisations intergouvernementales, pour une participation active de tous, chacun dans son rôle, pour faire du Sommet l'espace d'un nouveau dialogue mondial, d'une nouvelle communication internationale fondée sur des valeurs d'écoute, d'échange, de solidarité et de partage.»

0101010100011010010001011100110100101100101



## > Rappel

Aux termes de la Résolution 73 (Minneapolis, 1998) de l'Union internationale des télécommunications, son Secrétaire général a été chargé d'inscrire la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à l'ordre du jour du Comité administratif de coordination (CAC, aujourd'hui appelé Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies) de l'Organisation des Nations Unies et de faire rapport au Conseil, l'organe directeur de l'UIT, sur les résultats de cette consultation. Dans le rapport qu'il a présenté à la session de 1999 du Conseil sur cette consultation, le Secrétaire général a indiqué que la réaction du CAC était positive et qu'une majorité d'autres organisations et institutions spécialisées des Nations Unies avaient exprimé le souhait de se voir associées à la préparation et à la tenue du Sommet. Il a été décidé que ce Sommet serait organisé sous le haut patronage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT étant chargée d'en diriger les préparatifs.

En 2001, le Conseil de l'UIT a décidé d'organiser un Sommet en deux étapes, la première devant avoir lieu du **10 au 12 décembre 2003 à Genève, Suisse**, et la seconde en **2005 à Tunis, Tunisie**.

Dans sa **Résolution 56/183**, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le cadre du Sommet adopté par le Conseil de l'UIT, ainsi que le rôle directeur principal joué par l'Union dans l'organisation et la préparation du Sommet, en collaboration avec d'autres organisations et partenaires intéressés.

Dans cette même Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies recommande que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire inter-gouvernemental à composition non limitée, qui en établirait l'ordre du jour, arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet et mettrait au point le texte du projet de déclaration et du projet de plan d'action. Elle invite l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du Sommet et invite en outre les gouvernements à participer activement au processus préparatoire du Sommet et à se faire représenter au niveau le plus élevé possible.

Aux termes de la **Résolution 56/183**, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage en outre la contribution de tous les organes compétents des Nations Unies, en particulier le Groupe d'études sur les technologies de l'information et de la communication, et encourage les autres organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit.

Le texte intégral de la **RÉSOLUTION A/RES/56/183** est disponible sur le site web [www.itu.int/wsis](http://www.itu.int/wsis)



## > Thèmes proposés

Dans sa Résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies définit l'objet du Sommet comme «*l'élaboration d'une optique et d'une interprétation communes de la société de l'information et l'adoption d'une déclaration et d'un plan d'action qui seraient appliqués par les gouvernements, les institutions internationales et tous les secteurs de la société civile*».

Le Comité de préparation tiendra une série de réunions (PrepCom) au cours desquelles seront définis l'ordre du jour et les thèmes du Sommet. Une contribution importante a déjà été apportée par la Conférence de plénipotentiaires (Marrakech, 2002), qui a proposé un cadre assorti des trois objectifs suivants:

### **A Assurer l'accès de tous aux TIC**

Comment faire pour que tous les habitants de la planète aient les moyens de bénéficier des avantages offerts par les TIC? Comment peut-on aider ceux qui y ont accès à les utiliser avec efficacité?

### **B Les TIC, outil de développement économique et social – parvenir aux objectifs de développement du Millénaire**

Le développement des TIC a des incidences socio-économiques et culturelles. Comment peut-on utiliser les TIC pour aider à promouvoir les objectifs communs à l'ensemble de l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Organisation des Nations Unies?

### **C Confiance et sécurité dans l'utilisation des TIC**

Les avantages que peuvent offrir les TIC ne peuvent devenir réalité que si l'on est convaincu que ces technologies et ces réseaux sont fiables et sûrs, et ne sont pas mal utilisés. Quelles mesures devrait-on prendre pour instaurer la confiance et renforcer la sécurité?



0101010100011010010001011100110100101100101







## > Qui sont les participants ?

### LES GOUVERNEMENTS

La société de l'information est l'affaire de tous les gouvernements, quel que soit le niveau de revenu du pays ou l'état de ses infrastructures. Les gouvernements ont un rôle fondamental à jouer pour mettre les bienfaits de la société de l'information à la portée de tous, par le biais de l'élaboration de stratégies et des cadres nationaux et internationaux, indispensables si l'on veut relever les défis de cette nouvelle société. Mûs par le souci de l'intérêt public, les gouvernements peuvent contribuer à sensibiliser l'opinion, faciliter l'accès du public aux informations et faire en sorte que les technologies de l'information et de la communication bénéficient à tous sous l'angle de l'amélioration de la qualité de la vie, du renforcement des services sociaux et de l'expansion économique.

### LE SECTEUR PRIVÉ

Conjointement avec les pouvoirs publics et la société civile, le secteur privé jouera un rôle actif en proposant un modèle économique viable afin d'atteindre les buts qui ont été fixés à l'échelle planétaire en termes de développement. Par sa contribution, le secteur privé aide à créer des conditions matérielles propres à favoriser l'accès universel aux services des TIC à valeur ajoutée. En participant au Sommet, il contribuera à promouvoir la croissance économique, l'établissement de nouveaux partenariats et le transfert de technologies, à sensibiliser davantage l'opinion aux nouvelles technologies et à stimuler la création de contenu et d'emplois qualifiés sur le plan local.

La participation du secteur privé au Sommet est facilitée par l'existence d'un Groupe de coordination des interlocuteurs professionnels, présidé par la Chambre de commerce internationale (CCI).

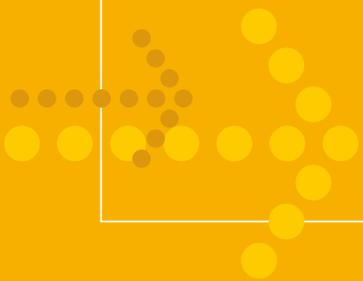
### LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile contribue activement à attirer l'attention sur les conséquences socioculturelles des changements actuels et sur la nécessité de justifier démocratiquement les options stratégiques prises à tous les niveaux. Sa diversité et la façon pragmatique dont elle aborde différentes questions en font un acteur clé du nouveau partenariat international que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies appelle de ses vœux.

### LA FAMILLE DES NATIONS UNIES

Ce Sommet offre à la communauté internationale une occasion exceptionnelle de réfléchir à notre destin commun, d'en discuter et de lui donner forme, à une époque où les pays et les peuples sont plus interdépendants que jamais. Les organisations du système des Nations Unies, qui rassemblent autour d'objectifs communs gouvernements et représentants du secteur privé, des institutions internationales et de la société civile, jouent le rôle de catalyseurs du changement. Les organisations et les institutions spécialisées du système des Nations Unies seront étroitement associées à la préparation et au déroulement du Sommet, l'Union internationale des télécommunications (UIT) jouant à cet égard un rôle de premier plan.

0101010100011010010001011100110100101100101







## > Les mécanismes d'appui

### **LE COMITÉ D'ORGANISATION DE HAUT NIVEAU**

Un Comité d'organisation de haut niveau (HLSOC) a été créé et placé sous l'égide de Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et président du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CEB, ex-Comité administratif de coordination).

Le HLSOC est composé d'un représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des chefs de secrétariat des institutions spécialisées suivantes: AIEA, CNUCED, FAO, HCR, OACI, OIT, OMI, OMM, OMPI, OMS, ONUDI, PNUD, PNUE, UIT, UNESCO, UPU. En font également partie le Directeur général de l'OMC, le Directeur exécutif de l'UNITAR, les Secrétaires exécutifs des Commissions économiques régionales des Nations Unies et le Président de la Banque mondiale. Le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications assure la présidence du HLSOC.

Il a pour mandat de coordonner les efforts déployés par les organisations du système des Nations Unies pour préparer et organiser le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et en assurer le bon déroulement. Tous les membres du HLSOC se sont engagés à fournir des informations précises sur leurs travaux, qui aideront au développement des thèmes du Sommet. Le HLSOC rend compte directement au CEB et supervise les activités du Secrétariat exécutif.

### **LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF**

Le Secrétariat exécutif du Sommet mondial sur la société de l'information a été créé sous l'autorité du HLSOC pour aider à la préparation du Sommet. Il est basé au siège de l'UIT à Genève. Des ministres, des sociétés du secteur privé, des institutions spécialisées des Nations Unies et des ONG ont détaché des experts auprès du Secrétariat exécutif du SMSI, à temps partiel ou complet.

Composition du Secrétariat exécutif

- > Directeur exécutif: Pierre Gagné
- > Directeur exécutif adjoint: Arthur Levin
- > Collaborateurs d'Etats Membres
- > Collaborateurs des institutions spécialisées du système des Nations Unies participant aux travaux du HLSOC
- > Collaborateurs du secteur privé
- > Collaborateurs des ONG et représentants de la société civile



**Pierre Gagné**  
*Directeur exécutif*

«J'exhorte tous les partenaires, Etats, organisations internationales, secteur privé et société civile, et plus particulièrement ceux des pays en développement, à se joindre à nous pour se forger une vision et une perception communes de la société de l'information, et pour rédiger en conséquence un plan d'action visant à transformer la 'fracture numérique' en 'perspectives du numérique'.»

### **SECRÉTARIATS DES PAYS HÔTES**

La Suisse et la Tunisie ont également établi des secrétariats pour aider à l'organisation de chaque phase du Sommet.



## > Zine El Abidine Ben Ali

*Président de la République de Tunisie*



«La Tunisie est fière d'accueillir en 2005 le Sommet mondial sur la société de l'information en vue d'activer les mécanismes de la coopération internationale pour réduire la fracture numérique, les technologies modernes de la communication et de l'information étant parmi les outils essentiels qui peuvent contribuer à promouvoir un développement juste, intégral et durable.

Ces technologies, dont la maîtrise et la bonne utilisation reposent essentiellement sur les compétences humaines et l'intelligence collective des peuples, offrent, en particulier aux pays en développement, une occasion exceptionnelle de brûler les étapes afin de pouvoir répondre aux attentes de leurs peuples qui aspirent au progrès et à la stabilité.

Néanmoins, pour parvenir à atteindre ces objectifs légitimement ambitieux, il faut trouver un juste équilibre entre la maîtrise de ces technologies et leur utilisation au service des intérêts des peuples et de la préservation de leur identité dans un cadre interculturel. La participation active de la société civile et du secteur privé est donc indispensable.

Forte de sa détermination à poser les jalons de la société de l'apprentissage et de l'intelligence, la Tunisie est pleinement en mesure de contribuer activement aux efforts pour aider les pays en développement à ne pas se laisser distancer par les progrès technologiques et à renforcer leur présence dans le secteur mondial des communications. Tel est l'un des objectifs les plus importants et les plus ambitieux qui sera examiné attentivement lors du Sommet mondial qui se tiendra à Tunis en 2005.

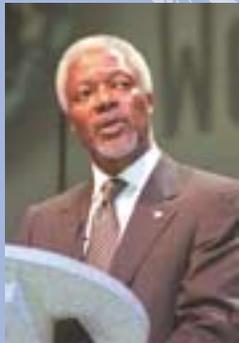
Nous espérons vivement que toutes les étapes du Sommet seront couronnées de succès dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité.»



0101010100011010010001011100110100101100101

## > Kofi Annan

Secrétaire général de l'ONU



«Une révolution technologique transforme actuellement notre société en profondeur. Bien exploitées et bien orientées, les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent améliorer tous les aspects de notre vie sociale, économique et culturelle. Elles peuvent aussi servir de moteur pour le développement au XXI<sup>e</sup> siècle et jouer un rôle décisif en nous aidant à réaliser tous les objectifs de la Déclaration du millénaire, document historique adopté par un nombre record de dirigeants au Sommet du millénaire convoqué pour trouver une solution aux grands problèmes de notre époque.

Pourtant, la majorité des habitants de la planète ne bénéficient pas encore de ces nouvelles technologies. C'est pourquoi le Sommet du millénaire a reconnu le rôle fondamental que jouent les partenariats entre gouvernements, institutions bilatérales et multilatérales de développement, secteur privé et autres parties intéressées, lorsqu'il s'agit de mettre les TIC au service du développement. C'est précisément la raison pour laquelle une année avant ce Sommet j'avais, à la cérémonie d'ouverture de la manifestation mondiale TELECOM 99, lancé un appel aux Etats et au secteur privé leur demandant de soutenir l'initiative de l'UIT relative à la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information.

Ce rassemblement mondial offrira à tous les protagonistes une occasion exceptionnelle de définir une vision commune, de réfléchir aux moyens de réduire la fracture numérique et de créer une société de l'information véritablement mondiale. Ce sera également l'occasion de mettre au point des solutions et des outils spécifiques et d'adopter un plan d'action réaliste et viable. Comme je l'ai dit dans mon rapport au Sommet du millénaire, ce retard dans le domaine numérique peut être comblé et le sera. Le Sommet mondial sur la société de l'information sera un élément décisif dans la réalisation de cet objectif.»

## > Yoshio Utsumi

Secrétaire général de l'UIT



«Le développement des technologies de l'information et de la communication, notamment d'Internet, révolutionne des pans entiers de la vie sociale, culturelle et économique. Le passage à la société de l'information sera tout aussi fondamental que le fut la transition entre société agraire et société industrielle.

Par le passé, de tels bouleversements ont fait des gagnants et des perdants. Certains pays ont prospéré tandis que d'autres ont pris du retard. C'est ce qui risque de se produire, avec des écarts encore plus grands, si nous n'agissons pas dès aujourd'hui. Les TIC créent de nombreux débouchés nouveaux mais, en raison de l'irrégularité de leur expansion, elles sont également à l'origine de nouveaux défis, spécialement de l'émergence de «fractures numériques». Les dirigeants internationaux doivent imprimer une direction à la société de l'information pour créer un monde plus juste, plus prospère et pacifique.

La tenue, à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, du Sommet mondial sur la société de l'information sous la direction de l'Union internationale des télécommunications, donnera l'occasion de trouver des réponses à ces défis, en ce qui concerne particulièrement l'Afrique et les pays les moins avancés. Le Sommet devrait faire naître chez les dirigeants du monde entier, du secteur privé et des ONG une vision commune de la manière de promouvoir un développement durable grâce aux technologies de l'information et de la communication».

Pour obtenir de plus amples informations,  
veuillez vous mettre en rapport avec:

### Sommet mondial sur la société de l'information

Secrétariat exécutif  
c/o UIT  
Place des Nations  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél.: +41 22 730 6317  
Fax: +41 22 730 6393  
E-mail: [wsis@itu.int](mailto:wsis@itu.int)  
[www.itu.int/wsiss](http://www.itu.int/wsiss)



sommet mondial sur  
la société de l'information  
Genève 2003 - Tunis 2005

Photos  
PhotoDisc  
D. Stampfli  
ITU  
Alcatel  
Swisscom  
IAL

Dept. of Communication of South Africa  
WorldSpace  
Singapore Telecom  
BATELCO  
Chinese Radio Sports Association